

10° Tour cycliste des Coteaux
et Landes de Gascogne
(Épreuve à Label National)
8 et 9 septembre 2012



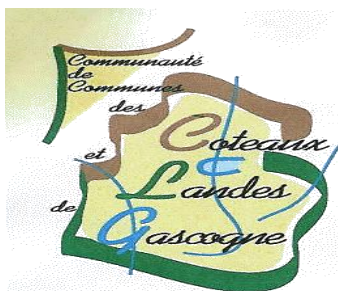
ufolep

LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL





**Raymond GIRARDI,
Président de la Communauté de Communes
des Coteaux et Landes de Gascogne**



Le cyclisme est une pratique sportive, qui a une grande place dans le cœur des français depuis des dizaines d'années.

Cette discipline sportive - extrêmement dure et contraignante -, est fortement ancrée dans notre coin du Sud-Ouest, et attire toujours autant de monde pour encourager les coureurs dans leurs efforts.

La Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne en partenariat avec le Cyclo-Sport de Casteljaloux a réussi en quelques années à implanter cette épreuve extraordinaire de quatre étapes sur deux jours : « la course des Coteaux et Landes de Gascogne ».

Elle est devenue incontournable pour notre territoire, sa population et les très nombreux cyclistes qui souhaitent y participer.

Avec des routes, des plaines et des coteaux qui se prêtent parfaitement au cyclisme - et une épreuve qui a obtenu le label national en 2006 -, le niveau de cette course a pris une ampleur qui attire les sportifs de toutes les régions de France, déplace les supporters tout au long des routes et est devenue un élément important de promotion et de communication pour notre communauté de communes.

Nous sommes convaincus que l'édition 2012 sera une grande réussite sportive et populaire, la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne lui apporte plus que jamais tout son soutien et donne ainsi de plus en plus de place à cette épreuve qui se veut au service du développement de la pratique sportive pour tous.

Raymond GIRARDI

10° Tour cycliste des Coteaux et Landes de Gascogne 8 et 9 septembre 2012

Après les succès obtenus lors des neuf premières éditions, l'épreuve à **label national** est maintenant bien rodée et les organisateurs préparent avec ferveur le dixième anniversaire du Tour des Coteaux et Landes de Gascogne.

Cette épreuve cycliste a pour objectif de faire découvrir notre patrimoine et notre région au mois de septembre, avec l'aide de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne.

L'épreuve traversera toutes les communes de la Landes aux Coteaux, en passant par les vignobles des côtes de Cocumont. Elle se déroulera en quatre étapes durant 2 jours, deux épreuves en ligne, un prologue individuel et un CLM par équipe. Des classements annexes, leaders des 2^{èmes}, meilleur sprinter, meilleur grimpeur ajouteront un attrait supplémentaire à l'intérêt de la course.

Le Cyclo Sport Casteljalousain mettra tout en œuvre et son savoir-faire pour la pleine réussite de cette épreuve, avec comme principaux soucis encore, la sécurité des concurrents, l'accueil et la convivialité de l'épreuve. Tous les bénévoles du club, maires, communes traversées, hôtels et restaurants seront sollicités et mis à contribution.

Cette épreuve se déroulera sous l'égide de **l'UFOLEP** et sera ouverte à l'ensemble des équipes françaises, le nombre étant tout de même limité à 30 équipes pour des raisons d'hébergement et d'organisation.

Les possibilités d'hébergement seront réparties entre les gîtes, centres de vacances de Sauméjan, la Taillade, le Lac et les hôtels de la ville.

L'informatique et la gestion des classements seront effectués par Daniel MANUEL, photos finish et car podium étant mis à sa disposition.

La sécurité sera assurée par 30 signaleurs avec l'aide de la gendarmerie locale et de 16 commissaires motos, sécurité, boissons, infos, dépannages. Une soixantaine de personnes assurera cette lourde tâche.

Tout sera mis en œuvre pour que cette épreuve soit une réussite complète, pour qu'elle continue à rester un rendez-vous incontournable de la saison cycliste de toutes les meilleures équipes françaises et une épreuve digne de notre région et de notre département.



Le président

Jean-Paul OUNZARI

Comité d'organisation

Président d'honneur :	Raymond GIRARDI
Directeur de l'épreuve :	Jean Paul OUNZARI
Adjoint responsable du protocole :	Daniel LABOUTE
Président du jury des commissaires :	Daniel LABOUTE
Responsable des commissaires motos :	Jacques BOUDEY
Responsables signaleurs :	CB STE BAZEILLE
Responsable chronométreur :	Alain CAZASSUS
Responsables sono et ligne d'arrivée :	Henri VIGNEAU - SAGE Alain
Responsables ligne de départ :	Jean LAMOTHE- Michel TEISSEIRE
Animation :	André MUSIOL
Informatique -photo finish:	Daniel MANUEL
Service médical :	Ambulance Castel Ambulance Docteur Urgentiste MARMANDE
Secrétariat :	Françoise BOUDEY. Marlène CAZASSUS Lucie LABOUTE
Restauration:	C.S CASTELJALOUSAIN (Thierry DECAUX)
Trésoriers :	Raymond DESNOUES, Jacques OUNZARI

Véhicules épreuves :

- ☞ Voiture ouvreuse : Franck TONETTO
- ☞ Voiture Dépannage 1 : Michel LABOUTE- Michel DUPIN
- ☞ MOTO Fraîcheur :
- ☞ MOTO Dépannage :
- ☞ Voiture Sono : Charles FAURE
- ☞ Voiture Direction : Michel RENAUDEAU
- ☞ Voiture Président du Jury : JP VENTURINI
- ☞ Camion balai : Daniel FERRAN.

Vendredi 7 SEPTEMBRE

Permanence : Salle des fêtes de Pindères

☐ Accueil des équipes à partir **de 17 heures jusqu'à 20 heures précises.**

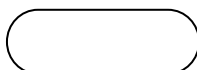
Remise des dossards, plaques de cadre et pièces officielles aux directeurs sportifs en **possession des licences de tous les coureurs.**

Samedi 8 septembre

- 8 H 00 :** PERMANENCE **jusqu'à 9h** salle des fêtes de Pindères
- 10H00 :** Départ du premier concurrent par ordre déterminé
- 11h00 :** **Remise des radios** jusqu'à 13h00 à Pindères
- 12h00 :** Remise protocolaire au podium à PINDERES des maillots de leaders et prix
☐ Repas pris en commun salle des Fêtes de PINDERES à partir de **11h30**
- 13h45 :** Réunion des directeurs sportifs (Centre Jean MONNET à Casteljaloux) **Présence obligatoire**
- 14h45 :** **CASTELJALOUX** : Signatures des concurrents et présentation des équipes en tenues
Place GAMBETTA (face à la poste PTT)
- 15h30 :** Départ de l'étape Casteljaloux-Casteljaloux
- 17h45 :** Arrivée à Casteljaloux
☐ Possibilité de douches au gymnase de Casteljaloux.
- 18h00 :** Remise des prix et maillots de leader au podium.

Dimanche 9 septembre

- 8h00 :** **Sauméjan:** Ouverture de la permanence (pas de contrôle signature)
- 9h00 :** **Sauméjan :** Départ de la première équipe
- 11h30 :** **Pindères :** remise des prix et maillots de leader au podium.
☛ Repas pris en commun salle des Fêtes de Pindères à partir de **10h 45**
- 13h 30 :** Ouverture de la liste des engagés pour signature par équipes (en tenue).
- 14h15:** Départ de l'étape Pindères -Bouglon.
- 17h15:** Arrivée Bouglon (douches disponibles salle polyvalente)
- 18h15**
20h00 Remise des prix et maillots de leader au podium, vin d'honneur salle polyvalente de Bouglon
☐ Repas sur réservation (moules frites) salle des Fêtes de Pindères



RÈGLEMENT

Article 1 : Participation

Le tour des Coteaux et Landes de Gascogne est une épreuve organisée par le Cyclo-Sport Casteljalousain (Association loi de 1901 agréée Jeunesse et Sport) sous l'égide de l'UFOLEP ouvert aux **licenciés UFOLEP de 1^{ère}, 2^{ème} catégorie.**

Article 2 : Règlement

L'épreuve est soumise au règlement national UFOLEP des courses à étapes.

Article 3 : Équipes

Les équipes **de club, inter club ou sélections départementales et régionales** devront être composées de **5 concurrents** et de 2 accompagnateurs (1 directeur sportif et 1 mécanicien)

Les équipes de club seront composées **de trois coureurs du club minimum** et éventuellement de 2 extérieurs à condition que **leur club ne soit pas déjà engagé**. Ces deux coureurs devront fournir obligatoirement **l'autorisation écrite** de leur président de club. Une ou deux équipes mixtes pourront être composées **par l'organisateur** en respectant l'éthique sportive : ces coureurs pourront porter leurs maillots de club respectif.

Pour participer, un minimum de **4 concurrents est obligatoire**, tous les coureurs de l'équipe devront porter **un maillot identique**, maillots de sélections pour les départements et régions à l'exception de l'équipe mixte.

Article 4 : Étapes

Le tour comporte **4 étapes** qui sont courues sur **2 jours**.

1^{ère} étape : Samedi matin : PROLOGUE **2800 m**

A Pompogne, circuit assez plat.

2^o étape : Samedi après-midi en ligne **97 Km**

Casteljaloux- Casteljaloux circuit plat avec 2 difficultés sur le final

3^{ème} étape : Dimanche matin

Contre La Montre par équipe **9 km800** plat

Sauméjan-Pindères

4^{ème} étape : Dimanche après-midi étape en ligne de **110 km**

Pindères-Bouglon, circuit vallonné

Article 5 : Classement Général :

Classement général au temps

Maillot Jaune (**parrainage Communauté de Communes**)

Meilleur 2^{ème} catégorie Maillot Bleu (**parrainage Communauté de Communes**)

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de

seconde enregistrés lors du prologue, départageront les ex-æquos.

En cas de nouvelle égalité il sera tenu compte du plus grand nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place, etc.

Bonifications :

Il sera attribué aux 2 étapes en ligne des bonifications aux trois premiers de l'étape :

1^o : 20 secondes- 2^o : 10 secondes - 3^o : 5 secondes

Classement meilleur sprinter : Maillot vert

Sera remis au terme de chaque étape en ligne et au classement général final.

Attribution à chaque étape en ligne lors des deux sprints intermédiaires, signalés **M.S** sur les plans aux 3 premiers de : 3 points ; 2 points et 1 point.

En cas d'égalité au général, il sera tenu compte du plus grand nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place etc.

En cas de nouvelle égalité, le dernier sprint départagera les ex-æquos.

En cas de nouvelle égalité, le classement de l'étape départagera les ex-æquos.

Classement meilleur grimpeur : Maillot à pois

Sera remis au terme de chaque étape en ligne et au classement final.

Attribution à chaque étape en ligne lors des deux passages au sommet des difficultés, signalées **GPM** aux 3 premiers de : 3 points ; 2 points et 1 point.

En cas d'égalité au général il sera tenu compte du plus grand nombre de 1^{ère} place, 2^{ème} place etc.

En cas de nouvelle égalité, le dernier sprint départagera les ex-æquos.

En cas de nouvelle égalité, le classement de l'étape départagera les ex-æquos.

Classement par équipe :

Il sera pris sur le temps des **3 meilleurs coureurs** de l'équipe à chaque étape.

Article 6 : Protocole

Celui-ci est obligatoire. A l'arrivée les concurrents devront être attentifs à la proclamation des différents classements, et se présenter en tenue le plus rapidement possible aux cérémonies protocolaires qui auront lieu sur le podium.

Toute absence injustifiée sera sanctionnée par la **suppression immédiate des prix** au profit du concurrent placé au rang suivant.

Les Maillots de Leaders pourront être attribués au second voire au troisième de chaque classement si nécessaire, avec par ordre d'importance des Maillots :

Maillots : Jaune–Bleu –Vert – à Pois

Un concurrent ne pourra pas cumuler le port de deux maillots aux étapes, ils seront attribués dans les mêmes conditions et ordre que cités ci-dessus.

Article 7 : Réclamations

Elles seront reçues jusqu'à 30 minutes après la proclamation des résultats par le directeur sportif, accompagnées d'un chèque de 20 euros qui sera restitué si la réclamation est justifiée. Les éventuelles réclamations seront faites **uniquement par le directeur sportif** auprès du jury, les coureurs devront impérativement suivre cette démarche obligatoire.

Article 8 : Engagements

Un chèque de 150 Euros sera demandé à chaque équipe. Ce chèque d'engagement devra être envoyé avant le 30 JUIN

Ce chèque sera perdu SANS AUCUNE EXCEPTION en cas de désistement de l'équipe.

Après réception du chèque, un reçu accompagné du dossier de l'épreuve sera envoyé à chaque équipe, Les engagements avec la liste des coureurs devront être adressés ensuite avant le **15 août dernier délai**

Chez : M. OUNZARI Jean-Paul 11 Lot « Les bruyères » 47700 PINDERES

Le nombre d'équipe étant limité à 30 formations, les équipes seront retenues par ordre de fidélité au Tour puis par ordre d'envoi de leur engagement

AUCUNE MODIFICATION D'EQUIPES ne pourra se faire la semaine précédant le TOUR pour des raisons de logistique.

Article 9 : Hébergement

Les hébergements seront à la charge des équipes, il existe à Sauméjan une structure gérée par l'UFOLEP 47 avec des chalets équipés à des prix très intéressants (voir brochure) : chalets de 4 à 6 personnes où il est possible, soit de se faire la cuisine ou de commander des repas à l'avance.
(Attention seulement 80 places)

Article 10 : Canal radio

Les directeurs sportifs seront dotés d'une radio pour se tenir informés du déroulement de la course et des ordres du directeur de course. Le directeur sportif sera responsable de cette radio.

Article 11 : Ordre des voitures suiveuses

Les voitures suiveuses devront impérativement suivre l'ordre des numéros, ce numéro sera disposé à l'arrière gauche du véhicule. L'ordre des numéros suivra l'ordre du classement général du meilleur coureur de l'équipe.

Article 12 : Dépannage

Deux voitures, dépannage neutre seront à l'avant de l'épreuve pour couvrir les échappées jusqu'à ce que l'écart atteigne une minute ; les directeurs sportifs auront alors la possibilité de se placer derrière leurs coureurs.

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de s'accrocher à un véhicule, tout coureur pris sera immédiatement mis **hors course**.

Article 13 : Signalisation

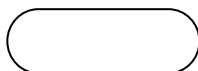
Les arrivées d'étapes en ligne seront signalées par des panneaux sur le côté droit de la route :

20km – 10km -5km -2km -1km -500m -200m- 100m.

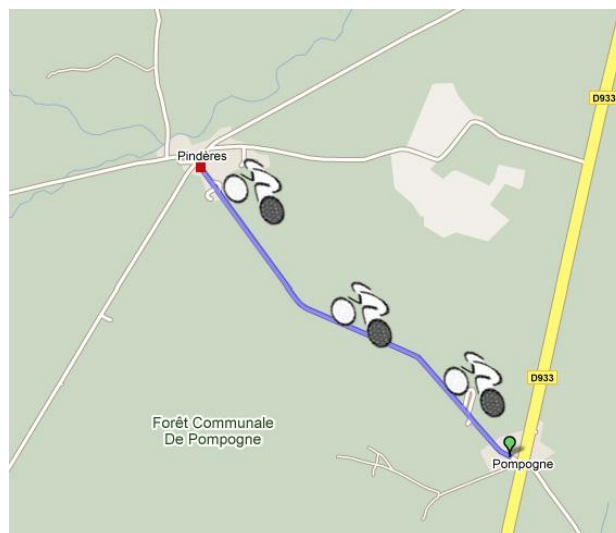
Les classements des sprints ; panneaux : MS 1000m – MS 500m – MS.

Les classements des grimpeurs ; panneaux : GPM 1000m –GPM 500m – GPM.

Les circuits seront balisés sur la chaussée, avec des **flèches Jaunes CC** (Communauté de Communes)



1^o Etape: Pompoigne-Pindères 2,800Km



Horaires

1^{er} Départ :	10 heures
Puis toutes les	<u>30 secondes</u>
0 km	Pompoigne (Départ)
900 m	Haut de la côte
2800 m	Pindères (Arrivée)

Ordre de Départ des dossards :

1 ; 6 ; 11 ; 16 ; 21 ; 26 ; 31 etc.
Puis 2 ; 7 ; 12 ; 17 ; 22 ; 27 ; 32 etc.
Puis le 3 ; 8 ; 13 ; 18 ; 23 ; 28 ; 33 etc.

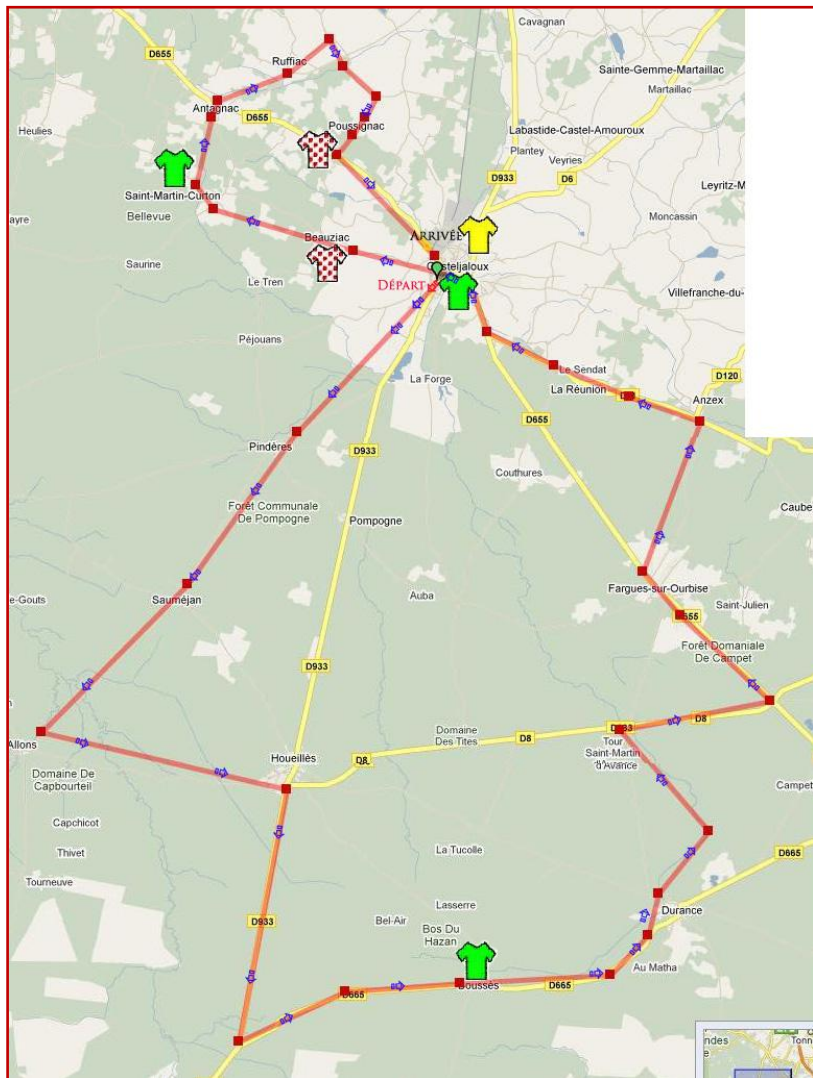
Les directeurs sportifs ne pourront pas effectuer le parcours et suivent leurs coureurs.

Important : Le classement par équipe du prologue déterminera l'ordre de départ du contre la montre par équipe du lendemain. Les horaires seront donc communiqués à la réunion des directeurs sportifs à **13 h 45** à **Casteljaloux**

Les coureurs qui s'échaufferont en dehors de la zone prévue, le feront à leurs risques et périls en dehors de la responsabilité de l'organisateur.

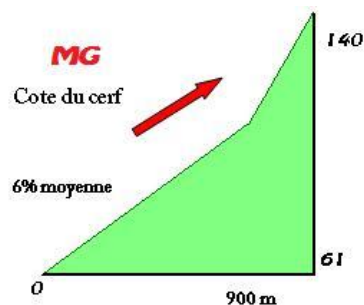
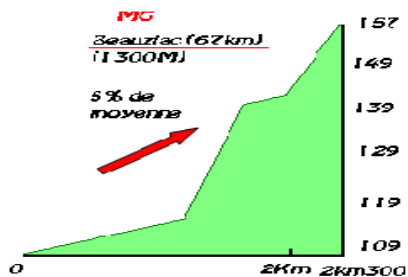
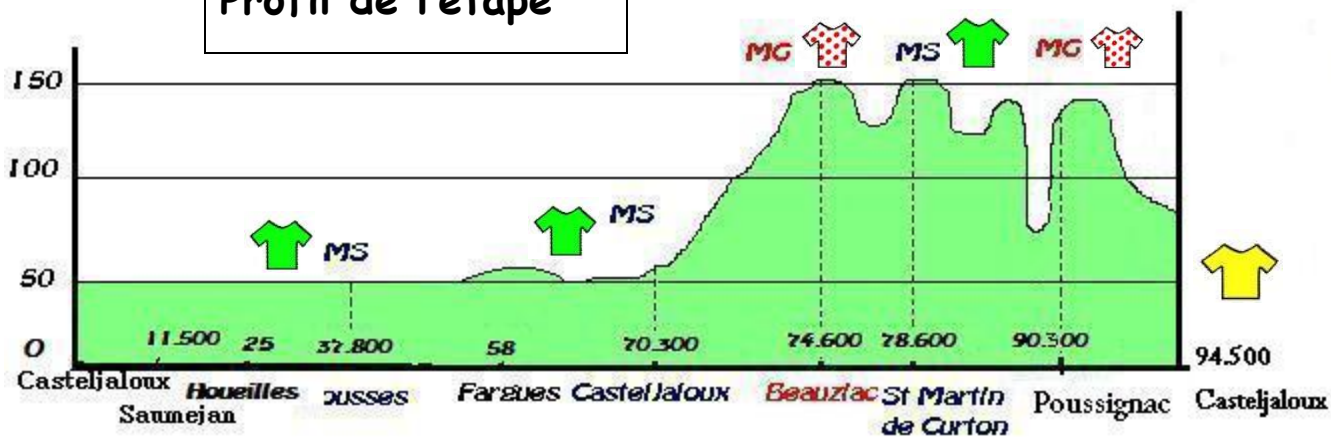


2^e Etape : Casteljaloux-Casteljaloux 97Kms

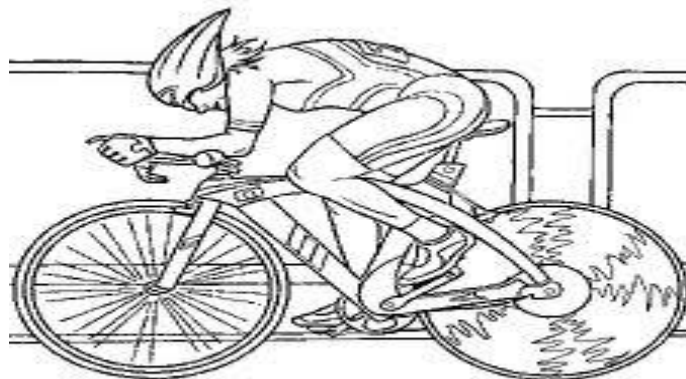


KM	VILLE	HORAIRES de passage (40Km/H)
0 Km	CASTELJALOUX	15H30
11Km500	SAUMEJAN	15H42
25Km	HOUEILLES	16H07
MS 37Km800	BOUSSES	16H22
44Km000	DURANCE	16H30
53Km700	Rond point Placiot	16H43
MS 58Km	FARGUES	16H49
62Km	ANZEX	16H54
67Km100	LA REUNION	17H00
MS 70Km300	CASTELJALOUX	17H05
MG 74Km600	BEAUZIAC	17H16
MS 78Km600	ST MARTIN	17H21
80Km800	ANTAGNAC	17H25
83Km800	RUFFIAC	17H30
88Km800	POUSSIGNAC	17H36
MG 92Km300	Côte du CERF	17H40
Art. 97kms	CASTELJALOUX	17H45

Profil de l'étape



3^e Etape : Sauméjan-Pindères CLM par équipe (9km800)



1^o Départ : 9h SAUMÉJAN

Puis toutes **les 3 minutes**

0 km	Sauméjan	Départ
4 Km 500	Prulies	
9 km800	Pindères	Arrivée

*Départ de la 30^{ème} équipe : **10h30***

Le départ des équipes sera l'ordre inverse du classement par équipe du prologue de la veille.

Règlement du contre la montre :

Les **écarts réels** entre les équipes seront, cette année, pris en compte.
Les écarts ne seront pas plafonnés.

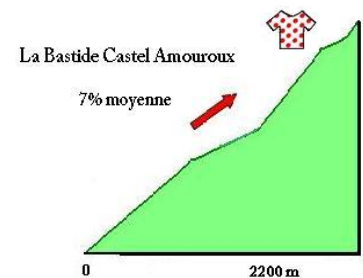
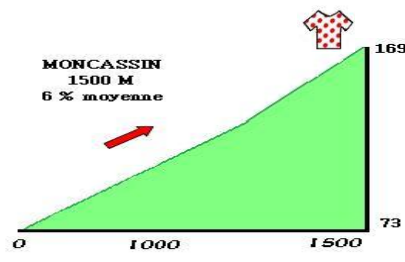
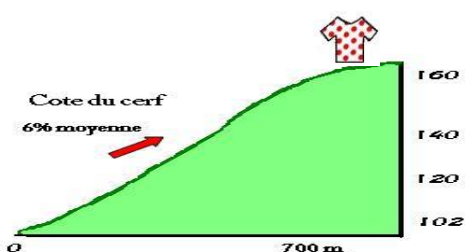
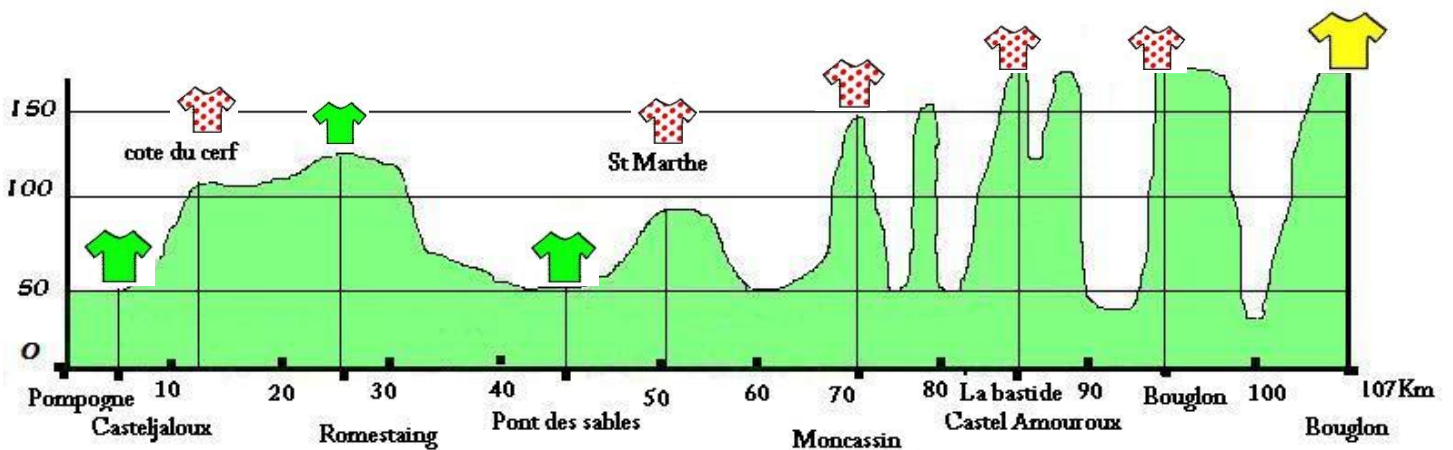
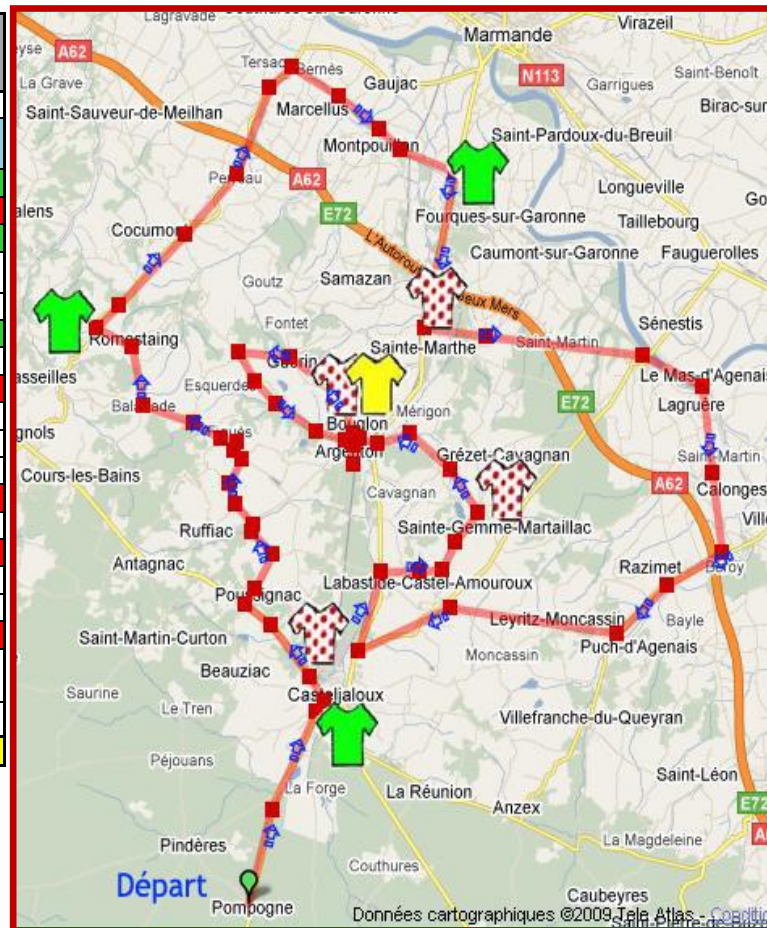
Attention :

Le temps sera pris sur le 3^{ème} coureur, les autres coureurs lâchés seront classés avec leur temps réel, et avec un **délai d'élimination** de 5 minutes sur la meilleure équipe.

Le repas sera pris en commun à la salle des fêtes de Pindères à partir de 11h.

4^e étape : Pindères - Bouglon (110km)

KM	VILLE	ALTITU DE	HORAIRES de passage (38Km/H)
	PINDERES	120m	14h15
Dép	POMPOGNE (départ réel)	90m	14H22
MS	6km900 CASTELJALOUX	69m	14H30
MG	11km300 Cote du CERF	156m	14H38
MS	24 km200 ROMESTAING	163m	15H00
	30 Km COCUMONT	160m	15H09
	37 km TERSAC	69 m	15H17
MS	44 Km Pont des Sables	70 m	15H26
	47 km500 Rond point Samazan	72 m	15H31
MG	50 km 300 Ste MARTHE	110 m	15H35
	57 km Le Mas d'Agenais	78 m	15H45
	61km 500 CALONGES	73m	15H53
	64 km BEROY	71 m	16H00
MG	72km800 MONCASSIN	170 m	16H15
	79 km 200 Carrefour Brocante	70 m	16H24
MG	84 km 100 Labastide Castel Am.	175 m	16H30
	88 km Ste GEMME	166 m	16H36
	92 km Grezet Cavagnan	69 m	16H40
MG	98 km 600 Bouglon (1 ^o passage)	171 m	16H48
	100 km GUERIN	178 m	16H53
	108km 700 ARGENTON	72 m	17H04
ARR	110Km BOUGLON (arrivée)	171m	17H08



[Douches disponibles salle polyvalente de Bouglon](#)

Prix et Récompenses 2012



1ère ETAPE

Classement étape

- 1^{er} 🏆 Jambon -Maillot -coupe -gerbe.
2^{ème} 🏆 Coffret de vin
3^{ème} 🏆 Magnum de vin



Leader des 2^{ème} catégorie : Maillot -gerbe -coupe



2ème ETAPE

Classement étape

- 1^{er} 🏆 Jambon -coupe- gerbe
2^{ème} 🏆 Coffret de vin
3^{ème} 🏆 Coffret de vin
1^{er} des 2^{ème} catégorie : Magnum + coupe+gerbe

Leader Général : Maillot Jaune - gerbe



Leader des 2^{ème} catégorie : Maillot Bleu - gerbe



Meilleur sprinter : Maillot vert



Meilleur Grimpeur : Maillot à Pois



3ème ETAPE

Classement étape

- 1^{er} 🏆 coupe - 5 coffrets
2^{ème} 🏆 5 Coffrets de vin
3^{ème} 🏆 5 Magnums de vin

Leader Général : Maillot Jaune - gerbe



Leader des 2^{ème} catégorie : Maillot Bleu - gerbe



4ème ETAPE

Classement étape

- 1^{er} 🏆 Jambon -coupe- gerbe
2^{ème} 🏆 Coffret de vin
3^{ème} 🏆 Coffret de vin

1^{er} des 2^{ème} catégorie : Magnum + coupe+gerbe

PROTCOLE FINAL



Classement Général Final

SCRATCH

- 1^{er} ☞ Maillot - trophée - jambon - gerbe
- 2^{ème} ☞ Jambon
- 3^{ème} ☞ Jambon
- 4^{ème} ☞ Jambon
- 5^{ème} ☞ Jambon



Classement Général 2^{ème}

- 1^{er} ☞ Maillot - trophée - jambon - gerbe
- 2^{ème} ☞ Jambon
- 3^{ème} ☞ Jambon
- 4^{ème} ☞ Coffret
- 5^{ème} ☞ Coffret



Meilleur Grimpeur



- 1^{er} ☞ Maillot - trophée - Coffret
- 2^{ème} ☞ Coffret
- 3^{ème} ☞ Coffret

Meilleur Sprinteur



- 1^{er} ☞ Maillot - trophée - Coffret
- 2^{ème} ☞ Coffret
- 3^{ème} ☞ Coffret

Classement par Équipe

- 1^{er} ☞ 5 Coffrets
- 2^{ème} ☞ 5 Magnums
- 3^{ème} ☞ 5 Bouteilles

CYCLO SPORT CASTELJALOUX

<http://www.cycloport-casteljaloux.asso.st>

LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL



R E G I O N

A Q U I T A I N E

Hébergement

Village de Vacances Familiales 47420 SAUMEJAN

☛ *Chalets équipés pour 4 à 6 personnes.*

Possibilité de commander des repas et petits déjeuners.

Tel : 05.53.89.12.02

Attention : Retenir le plus tôt possible

CASTELJALOUX

🚲 **Résidence FORESTIERE le club de CLARENS**

47700 CASTELJALOUX

☛ *Chalets équipés pour 4 à 6 personnes*

Tél : 05.53.93.07.45

🚲 **Hôtel Restaurant « Le CASSISSIER »**

M. et Mme FUSARO Rémy

Place Jean JAURES - 47700 CASTELJALOUX

Tél : 05.53.93.03.38

🚲 **GITES à PINDERES (4 à 6 personnes)**

**Les chalets de l'Escourre - Tél. : 06.16.35.06.67*

**Chalet de BALOY- Tél. : 05.53.93.76.74*

🚲 **Résidence FORESTIERE GOELIA**

Chalets équipés (neufs) avec piscine pour 4 à 6 personnes

Tél. : 05.53.84.50.06 (50 à 70 €/nuit par chalet)

🚲 **RESIDENCE FORESTIERE DE LA TAILLADE 47700**

☛ *Chalets équipés pour 6 à 8 personnes*

Possibilité de commander des repas et petits déjeuners.

Tél. : 05.53.93.00.93

